

## SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 4 février 2013, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Le siège du district 7 est vacant.

### Sont également présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

## 13-02-097 ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 4 février 2013 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant le point suivant :

- 16.1 Comité consultatif d'urbanisme / Nomination / Membre suppléant

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

*Minute de réflexion*

*Présences*

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 21 janvier 2013

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 4. AFFAIRES DU CONSEIL

- 4.1 Tournoi de golf Les Citadins 2013 – 4<sup>e</sup> édition / École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Commandite
- 4.2 Corporation de Développement Communautaire de Vaudreuil-Soulanges / Conférence sur la gestion du stress au travail et dans la vie de tous les jours / Aide financière
- 4.7 Démission / Conseillère du district 7 / Vacance
- 4.8 Fondation de la Maison Trestler / Dîner-concert de la Saint-Valentin 2013 / Modification de la résolution 13-01-008

### 5. GREFFE

- 5.1 Mandat / Services professionnels d'avocats / TAQ / Vidéotron s.e.n.c.

### 6. TRÉSORERIE

- 6.1 Dépôt de la liste des comptes
- 6.2 Emprunt temporaire / Règlement n° 1605 / Étude de pré-ingénierie / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Démarrage des équipements / Travaux de construction / Mise à niveau et agrandissement de l'usine d'épuration / Approbation du MAMROT
- 6.3 Emprunt temporaire / Règlement n° 1648 / Participation financière de la Ville au projet de la Commission scolaire des Trois-Lacs pour l'aménagement d'un terrain synthétique multisports

- 6.4 Adjudication de contrat / Fourniture de logiciels et progiciels – suite financière
- 6.5 Subvention supplémentaire / Ministère des Transports / Amélioration du réseau routier / Rue Forbes / Exécution des travaux et approbation des dépenses
- 6.6 CIT La Presqu'Île / Budget 2013 / Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015
- 6.7 Transport Soleil inc. / Prévisions budgétaires 2013

## **7. RESSOURCES HUMAINES**

- 7.1 Service des ressources humaines / Demande de subventions / Programme « Emplois d'été Canada 2013 » / Autorisation de signature
- 7.2 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauches temporaires / Moniteurs ou sauveteurs
- 7.3 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche temporaire / Monitrice aquatique
- 7.4 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche temporaire / Caissière
- 7.5 Lettre d'entente et transaction reçu-quittance à intervenir entre la Ville et le Syndicat des pompiers du Québec – section locale Vaudreuil-Dorion / Autorisation de signature
- 7.7 Service des travaux publics / Prolongation de contrat individuel de travail / Contremaître – Bâtiments et mécanique

## **8. COMMUNICATIONS**

## **9. INFORMATIQUE ET GÉOMATIQUE**

## **10. ARTS ET CULTURE**

- 10.1 Restauration de la Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil / Aide financière
- 10.2 Appel de projets en médiation culturelle 2013 / Première tranche d'activités culturelles
- 10.3 Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine / Demande d'aide financière 2013 / Programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » / Autorisation de signature

## **11. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 11.1 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Compétition de plongeon 2013 / Utilisation de la piscine
- 11.3 Club de tennis de Vaudreuil-Dorion / Frais d'inscription 2012 / Remboursement
- 11.4 Prolongation de contrat / Appel d'offres n° 401-110-12-22 / Gestion de location d'embarcations – parc de la Maison-Valois / Saison estivale 2013
- 11.5 La Société canadienne de la Croix-Rouge / Entente relative à l'exonération de responsabilité, la renonciation à des réclamations, la prise en charge de risques et l'indemnisation / Autorisation de signature
- 11.6 Équipe féminine de volleyball des Citadins (Benjamins) / Championnat de l'Est du Canada à Sherbrooke / Aide financière 2013

## **12. PROTECTION PUBLIQUE**

## **13. TRAVAUX PUBLICS**

- 13.1 Circulation / Interdiction de stationnement de nuit / Rue Chicoine

## **14. EAUX**

- 14.1 Appel d'offres n° 401-110-13-02 (VAUM1-00051663 – lot 1) / Mise à niveau de l'usine de filtration / Système de filtration membranaire temporaire / Rejet des soumissions

14.2 Autorisation / Transmission de plans et devis au MDDEFP / Mise à niveau des installations de la station d'épuration / Préachat et installation du système de la filière de traitement des eaux usées (lot 1) / Règlement n° 1605

**15. SERVICES TECHNIQUES**

15.1 Critères d'évaluation et de pondération / Services professionnels / Plans et devis / Surveillance / Travaux de pavage et éclairage / Partie de la rue des Sapins et rue des Cerisiers / Règlement n° 1632

15.2 Autorisation / Transmission de plans et devis au MDDEFP / Travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes / Règlement n° 1646

**16. URBANISME**

16.1 Comité consultatif d'urbanisme / Nomination / Membre suppléant

**17. ENVIRONNEMENT**

**18. RÉGLEMENTATION**

18.1 Avis de motion / Règlement n° 1652 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de pavage, bordures, trottoirs et éclairage / Partie des rues Maurice-Richard, Jean-Béliveau, Toe-Blake et Jacques-Plante

18.2 Adoption / Règlement n° 1632 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de pavage et éclairage / Rues des Sapins et des Cerisiers

18.3 Adoption / Règlement n° 1653 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de pavage, bordures et éclairage / Partie des rues Mozart, Beethoven et Ravel / Rues Strauss, Chopin et Lully

18.4 Adoption / Règlement n° 1659 / Refinancement / Règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion

18.5 Adoption / Règlement n° 1660 / Refinancement / Règlements d'emprunt de l'ancienne Ville de Vaudreuil et la Ville de Vaudreuil-Dorion

18.6 Avis de motion / Règlement n° 1663 / Modification / Entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'île

**19. DIRECTION GÉNÉRALE**

**20. PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS**

**21. PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE**

**22. LEVÉE DE LA SÉANCE**

« ADOPTÉE »

**13-02-098 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation ainsi que celui de la séance ordinaire du 21 janvier 2013 soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

**13-02-099 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**13-02-100      TOURNOI DE GOLF LES CITADINS 2013 – 4<sup>E</sup> ÉDITION / ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES / COMMANDITE**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la 4<sup>e</sup> édition du tournoi de golf Les Citadins de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT que l'objectif est d'amasser des fonds pour les élèves athlètes réunis sous la bannière Les Citadins;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de cinq cents dollars (500 \$) soit versé à la Commission scolaire des Trois-Lacs à titre de commandite pour le tournoi de golf Les Citadins qui aura lieu le 10 mai 2013 au club de golf Atlantide;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-101      CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES / CONFÉRENCE SUR LA GESTION DU STRESS AU TRAVAIL ET DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS / AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière formulée par Corporation de Développement Communautaire de Vaudreuil-Soulanges à l'égard de la tenue d'une conférence sur la gestion du stress au travail et dans la vie de tous les jours;

CONSIDÉRANT que l'événement sera tenu à Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de cinq cents dollars (500 \$) soit versé à Corporation de Développement Communautaire de Vaudreuil-Soulanges à titre d'aide financière pour la réalisation et la réussite d'une conférence sur la gestion du stress au travail et dans la vie de tous les jours tenue dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale 2013;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-102      DÉMISSION / CONSEILLÈRE DU DISTRICT 7 / VACANCE**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée par M<sup>me</sup> Guylène Duplessis de son poste de conseillère du district 7 lors de la séance du 21 janvier 2013;

CONSIDÉRANT que cette démission est devenue effective le 1<sup>er</sup> février 2013;

CONSIDÉRANT que l'article 335 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM) n'oblige pas la Ville à combler un siège lorsqu'il devient vacant moins de douze (12) mois avant les prochaines élections générales;

CONSIDÉRANT l'article 649 LERM obligeant le greffier à informer le Directeur général des élections de la décision de la Ville à cet égard;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville ne décrète pas la tenue d'une élection partielle pour combler le poste de conseiller du district 7 et que ce dernier demeure vacant jusqu'aux prochaines élections générales.

« ADOPTÉE »

**13-02-103 FONDATION DE LA MAISON TRESTLER / DÎNER-CONCERT DE LA SAINT-VALENTIN 2013 / MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 13-01-008**

CONSIDÉRANT la résolution 13-01-008 autorisant l'achat de quatre (4) billets pour le dîner-concert de la Saint-Valentin organisé par la Fondation de la Maison Trestler qui aura lieu le 7 février 2013;

CONSIDÉRANT que des modifications ont depuis été apportées à l'événement et qu'il convient de modifier la résolution en conséquence;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU unanimement

QUE les premier et deuxième paragraphes de la résolution 13-01-008 soient remplacés par le suivant :

« QU'un montant de cinq cent quarante dollars (540 \$) soit versé à la Fondation de la Maison Trestler à titre d'aide financière dans le cadre de la tenue du concert de la Saint-Valentin le 7 février 2013 ».

« ADOPTÉE »

**13-02-104 MANDAT / SERVICES PROFESSIONNELS D'AVOCATS / TAQ / VIDÉOTRON S.E.N.C.**

CONSIDÉRANT le recours intenté par Vidéotron s.e.n.c. à l'encontre d'une inscription au rôle d'évaluation pour un immeuble sis au 31, avenue de la Fabrique (matricule 6427-72-2991-002), dans le dossier SAI-M-201516-1207 du Tribunal administratif du Québec (TAQ);

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la firme Poupart & Poupart avocats soit mandatée afin de représenter la Ville dans tout recours déposé à l'encontre d'inscriptions au rôle d'évaluation pour l'unité d'évaluation portant le numéro de matricule 6427-72-2991-002.

« ADOPTÉE »

**13-02-105 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES**

Le Conseil municipal prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 11 janvier 2013 totalisant un montant de trois millions quatre cent trois mille cinq cent treize dollars et cinq cents (3 403 513,05 \$).

**13-02-106 EMPRUNT TEMPORAIRE / RÉGLEMENT N° 1605 / ÉTUDE DE PRÉ-INGÉNIERIE / PLANS ET DEVIS / SURVEILLANCE / HONORAIRES PROFESSIONNELS / DÉMARRAGE DES ÉQUIPEMENTS / TRAVAUX DE CONSTRUCTION / MISE À NIVEAU ET AGRANDISSEMENT DE L'USINE D'ÉPURATION / APPROBATION DU MAMROT**

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) approuvait, en date du 25 janvier 2013, pour un montant de seize millions deux cent mille dollars (16 200 000 \$), les dépenses relatives aux items 1.1 à 1.6 et 2.2 de l'annexe C-1 du Règlement d'emprunt n° 1605 autorisant la préparation de l'étude de pré-ingénierie, la préparation des plans et devis et de la surveillance des travaux incluant le démarrage des équipements ainsi que les travaux de construction, de mise à niveau et d'agrandissement de l'usine d'épuration y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes en décrétant un emprunt de trente-quatre millions six cent mille dollars (34 600 000 \$) à ces fins;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

D'autoriser le trésorier à emprunter temporairement au taux d'intérêt préférentiel en vigueur de la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMROT, soit seize millions deux cent mille dollars (16 200 000 \$), en attendant l'émission des obligations;

QUE le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un ou des billets promissoires à cette fin.

« ADOPTÉE »

**13-02-107    EMPRUNT TEMPORAIRE / RÈGLEMENT N° 1648 / PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE AU PROJET DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE MULTISPORTS**

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) approuvait, en date du 25 janvier 2013, le Règlement d'emprunt n° 1648 autorisant un emprunt et une dépense d'un million six cent mille dollars (1 600 000 \$) consistant en la participation financière de la Ville au projet de la Commission scolaire des Trois-Lacs pour l'aménagement d'un terrain synthétique multisports;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

D'autoriser le trésorier à emprunter temporairement au taux d'intérêt préférentiel en vigueur de la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMROT, soit un million six cent mille dollars (1 600 000 \$), en attendant l'émission des obligations;

QUE le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un ou des billets promissoires à cette fin.

« ADOPTÉE »

**13-02-108    ADJUDICATION DE CONTRAT / FOURNITURE DE LOGICIELS ET PROGICIELS – SUITE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que les logiciels comptables actuellement utilisés par la Ville sont désuets et que ceux-ci doivent être remplacés d'ici 2014;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation déposées par le trésorier et le directeur du Service de l'informatique et de la géomatique;

CONSIDÉRANT l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville adjuge le contrat pour la fourniture des logiciels et progiciels de la suite financière, ainsi que leur implantation, à la firme PG Solutions, 3655, avenue des Grandes-Tourelles, bureau 210, Boisbriand (Québec), J7H 0E2, et ce, pour un montant de deux cent cinquante-cinq mille deux cent trente dollars (255 230 \$), taxes applicables non comprises, le tout tel que présenté dans son offre de service du 23 janvier 2013;

QUE cette acquisition soit financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de dix (10) ans.

« ADOPTÉE »

**13-02-109 SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE / MINISTÈRE DES TRANSPORTS / AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER / RUE FORBES / EXÉCUTION DES TRAVAUX ET APPROBATION DES DÉPENSES**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Forbes pour un montant subventionné de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue dont la gestion incombe à la Ville de Vaudreuil-Dorion et que le dossier de vérification a été constitué.

« ADOPTÉE »

**13-02-110 CIT LA PRESQU'ÎLE / BUDGET 2013 / PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île, pour l'exercice financier 2013, montrant des revenus de fonctionnement de huit millions neuf cent vingt et un mille cinq cent soixante-huit dollars (8 921 568 \$) et des dépenses de fonctionnement de huit millions neuf cent vingt et un mille cinq cent soixante-huit dollars (8 921 568 \$);

QUE soit approuvé le programme triennal des immobilisations 2013 à 2015 montrant des dépenses en immobilisations pour un montant total d'un million huit cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-quinze dollars (1 881 875 \$);

QUE la contribution financière de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour l'année 2013 est établie à un million cent soixante-deux mille six cent quatre-vingt-quatre dollars (1 162 684 \$) quant aux dépenses d'administration et de transport et à un million neuf mille huit cent quarante et un dollars (1 009 841 \$) quant à la quote-part pour les frais d'exploitation des trains de banlieue;

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-111 TRANSPORT SOLEIL INC. / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013**

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires présentées par Transport Soleil inc. pour l'année 2013;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires de Transport Soleil inc., pour l'exercice financier 2013, montrant des revenus d'un million cent trente-trois mille deux cent trois dollars (1 133 203 \$) et des dépenses du même montant;

QUE la contribution financière de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour l'année 2013 est établie à cent cinquante-cinq mille onze dollars (155 011 \$);

QUE le trésorier soit, par les présentes, autorisé à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-112 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES / DEMANDE DE SUBVENTIONS / PROGRAMME « EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2013 » / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT le programme du gouvernement fédéral « Emplois d'été Canada 2013 » en vertu duquel des subventions salariales sont accordées aux employeurs pour permettre la création d'emplois d'été aux étudiants;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite se prévaloir des subventions salariales du programme « Emplois d'été Canada 2013 »;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la responsabilité du projet « Emplois d'été Canada 2013 » et que la directrice générale soit autorisée à soumettre une demande dans le cadre du programme et à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, tout document nécessaire à cette fin.

**« ADOPTÉE »**

**13-02-113 SERVICE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE / EMBAUCHES TEMPORAIRES / MONITEURS OU SAUVETEURS**

CONSIDÉRANT les demandes d'approbation d'embauche temporaire déposées le 11 janvier 2013 par M<sup>me</sup> Joëlle Morin, régisseuse aux programmes aquatiques du Service des loisirs et de la vie communautaire;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche temporaire de M<sup>me</sup> Kayla Hepworth et de M. Frédérick Bériault à titre de moniteur ou sauveteur au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire, et ce, à compter du 11 janvier 2013, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe D de l'échelle salariale des employés cols blancs, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

**« ADOPTÉE »**

**13-02-114 SERVICE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE / EMBAUCHE TEMPORAIRE / MONITRICE AQUATIQUE**

CONSIDÉRANT la demande d'approbation d'embauche temporaire déposée le 11 janvier 2013 par M<sup>me</sup> Joëlle Morin, régisseuse aux programmes aquatiques du Service des loisirs et de la vie communautaire;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche temporaire de M<sup>me</sup> Laurence Groulx à titre de monitrice aquatique au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire, et ce, à compter du 11 janvier 2013, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe D de l'échelle salariale des employés cols blancs, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

**« ADOPTÉE »**



**13-02-115 SERVICE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE / EMBAUCHE TEMPORAIRE / CAISSIÈRE**

CONSIDÉRANT la demande d'approbation d'embauche temporaire déposée le 18 janvier 2013 par M<sup>me</sup> Joëlle Morin, régisseuse aux programmes aquatiques du Service des loisirs et de la vie communautaire;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche temporaire de M<sup>me</sup> Béatrice Petitclerc à titre de caissière au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire, et ce, à compter du 18 janvier 2013, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe D de l'échelle salariale des employés cols blancs, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-116 LETTRE D'ENTENTE ET TRANSACTION REÇU-QUITTANCE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC – SECTION LOCALE VAUDREUIL-DORION / AUTORISATION DE SIGNATURE**

En conformité avec l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseiller M. François Séguin s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise le maire, le directeur du Service de sécurité incendie ainsi que la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente et transaction reçu-quittance à intervenir entre la Ville et le Syndicat des pompiers du Québec (SPQ) – section locale Vaudreuil-Dorion dans le cadre du règlement du grief 120305-001;

Certificat de crédits suffisants émis.

(Budget 2012)

« ADOPTÉE »

**13-02-117 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / PROLONGATION DE CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / CONTREMAÎTRE – BÂTIMENTS ET MÉCANIQUE**

CONSIDÉRANT la résolution 12-10-1002 autorisant la signature du contrat individuel de travail de M. Richard Lemieux;

CONSIDÉRANT le surcroît de travail au sein de l'unité – Bâtiments et mécanique de la division – Entretien des infrastructures du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prolonger ledit contrat individuel de travail pour un maximum de deux (2) mois;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise la prolongation d'embauche temporaire de M. Richard Lemieux au poste de contremaître – Bâtiments et mécanique, et ce, à compter du 4 février 2013, pour un maximum de deux (2) mois, selon les termes et conditions prévus au contrat individuel de travail;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE :	02-320-00-160	(Salaire régulier – bleus)	12 000 \$
À :	02-320-00-140	(Salaire régulier – cadres)	12 000 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-118 RESTAURATION DE LA MAISON FÉLIX-LECLERC DE VAUDREUIL / AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que l'état actuel de la Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil nécessite une intervention urgente;

CONSIDÉRANT la mission de l'organisme visant la restauration de la propriété afin de la rendre accessible au public;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a confirmé sa participation financière aux travaux de restauration de la Maison pour un montant de cinq cent soixante-six mille cinq cents dollars (566 500 \$);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la Ville d'appuyer le projet de restauration;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accorde une aide financière pour la restauration de la Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil au montant de trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$) sur trois (3) ans, à compter de 2014, répartie de la façon suivante :

- deux cent mille dollars (200 000 \$) pour l'année 2014;
- cent mille dollars (100 000 \$) pour l'année 2015;
- cinquante mille dollars (50 000 \$) pour l'année 2016;

QUE cette aide financière soit conditionnelle à la réalisation du projet.

(Budgets 2014, 2015 et 2016)

« ADOPTÉE »

**13-02-119 APPEL DE PROJETS EN MÉDIATION CULTURELLE 2013 / PREMIÈRE TRANCHE D'ACTIVITÉS CULTURELLES**

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir aux citoyens de la Ville de Vaudreuil-Dorion des activités de médiation culturelle à la fois originales et porteuses pour le développement des sentiments de fierté et d'appartenance à la communauté;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les artistes du milieu;

CONSIDÉRANT l'importante participation des citoyens de la Ville aux différentes activités proposées depuis le lancement du programme Je suis...;

CONSIDÉRANT la recommandation CCC-13-01-419 du Comité consultatif de la culture lors d'une réunion tenue le 18 janvier 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la première tranche d'activités culturelles proposée par le Comité consultatif de la culture dans sa recommandation CCC-13-01-419 et autorise, à cet effet, une dépense de vingt-huit mille cent dix-neuf dollars et soixante-dix-neuf cents (28 119,79 \$);

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-120 MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2013 / PROGRAMME « APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES » / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le directeur du Service des arts et de la culture soit autorisé à transmettre une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » pour l'année 2013 et qu'il soit également autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente à intervenir avec le Ministère.

« ADOPTÉE »

**13-02-121 CLUB DE PLONGEON VAUDREUIL-DORION / COMPÉTITION DE PLONGEON 2013 / UTILISATION DE LA PISCINE**

CONSIDÉRANT une demande de soutien formulée par le Club de plongeon Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la tenue d'une compétition régionale de plongeon les 23 et 24 mars prochain à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que cet événement accueillera plus de deux cents (200) athlètes du Québec et d'autres provinces;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville acquiesce à la demande du Club de plongeon Vaudreuil-Dorion et permette l'utilisation à un tarif réduit, au prorata du nombre de membres provenant de Vaudreuil-Dorion, de la piscine intérieure de la Cité-des-Jeunes, incluant la surveillance, les 23 et 24 mars 2013 pour la tenue d'une compétition régionale;

QUE soit mandaté le Service des loisirs et de la vie communautaire afin de fournir le soutien logistique nécessaire au bon déroulement de l'événement susdit;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-122 CLUB DE TENNIS DE VAUDREUIL-DORION / FRAIS D'INSCRIPTION 2012 / REMBOURSEMENT**

CONSIDÉRANT la politique de la Ville offrant une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité;

CONSIDÉRANT que le Club de tennis de Vaudreuil-Dorion a déposé au Service des loisirs et de la vie communautaire la liste des participants et que les vérifications appropriées ont été effectuées;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville rembourse au Club de tennis de Vaudreuil-Dorion un somme maximale de mille neuf cent quatre-vingt-quatorze dollars (1 994 \$) pour les inscriptions de la saison 2012;

Certificat de crédits suffisants émis.

(Budget 2012)

« ADOPTÉE »

**13-02-123 PROLONGATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES N° 401-110-12-22 /  
GESTION DE LOCATION D'EMBARCATIONS – PARC DE LA MAISON-VALOIS /  
SAISON ESTIVALE 2013**

CONSIDÉRANT que le contrat initial pour les services de gestion de location d'embarcations au parc de la Maison-Valois adjudgé par la résolution 12-04-324 est d'une durée d'une (1) saison finissant en 2012 et qu'il y a possibilité de prolongation d'une (1) saison;

CONSIDÉRANT le rapport d'activités déposé par Sodem inc. à la demande du Service des loisirs et de la vie communautaire;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte de prolonger le contrat n° 401-110-12-22 adjudgé à Sodem inc., 4750, avenue Henri-Julien, bureau RC-050, Montréal (Québec), H2T 2C8, pour les services de gestion de location d'embarcations au parc de la Maison-Valois, et ce, pour une saison additionnelle, soit 2013;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-124 LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE / ENTENTE RELATIVE À  
L'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, LA RENONCIATION À DES  
RÉCLAMATIONS, LA PRISE EN CHARGE DE RISQUES ET L'INDEMNISATION /  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT que le Service des loisirs et de la vie communautaire souhaite utiliser le Plan de gestion des risques aquatiques de La Société canadienne de la Croix-Rouge dans le cadre de ses activités aquatiques;

CONSIDÉRANT que La Société canadienne de la Croix-Rouge exige, pour ce faire, la signature d'une entente relative à l'exonération de sa responsabilité;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la directrice par intérim du Service des loisirs et de la vie communautaire soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, l'Entente relative à l'exonération de responsabilité, la renonciation à des réclamations, la prise en charge de risques et l'indemnisation transmise par La Société canadienne de la Croix-Rouge le 3 octobre 2012.

« ADOPTÉE »

**13-02-125 ÉQUIPE FÉMININE DE VOLLEYBALL DES CITADINS (BENJAMINES) /  
CHAMPIONNAT DE L'EST DU CANADA À SHERBROOKE / AIDE FINANCIÈRE 2013**

CONSIDÉRANT que M<sup>mes</sup> Noémie Bernatchez, Megan Phillips, Myliane Proulx, Joyce Geneus, Marilou Bernier et Alexandra Villeneuve-Gauthier sont toutes résidentes de la Ville de Vaudreuil-Dorion et membres de l'équipe féminine de volleyball des Citadins (Benjamins – FU14) de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT qu'elles participeront au championnat de l'Est du Canada qui aura lieu du 3 au 5 mai 2013 à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens d'âge mineur de Vaudreuil-Dorion;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de mille cinq cents dollars (1 500 \$), soit deux cent cinquante dollars (250 \$) par participante, soit versé au Club de volleyball Les Citadins à titre d'aide financière pour les participantes susmentionnées à l'égard de leur participation au championnat de l'Est du Canada qui aura lieu du 3 au 5 mai 2013 à Sherbrooke;

QUE ce montant sera versé sur présentation d'une preuve de participation à l'événement susdit;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**13-02-126 CIRCULATION / INTERDICTION DE STATIONNEMENT DE NUIT / RUE CHICOINE**

CONSIDÉRANT une demande pour l'interdiction de stationnement au 495, rue Chicoine (stationnement face au centre médical), entre minuit et 7 h, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril de chaque année, dans le but de faciliter le déneigement;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de circulation lors d'une réunion tenue le 16 janvier 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU unanimement

QUE le stationnement des véhicules routiers soit interdit au 495, rue Chicoine (stationnement face au centre médical), entre minuit et 7 h, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril de chaque année, et ce, dans le but de faciliter le déneigement;

QUE soit mandaté à cette fin le Service des travaux publics de procéder à l'installation de la signalisation requise;

ET QU'une copie de cette résolution soit transmise au Service de sécurité incendie ainsi qu'à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

**13-02-127 APPEL D'OFFRES N° 401-110-13-02 (VAUM1-00051663 – LOT 1) / MISE À NIVEAU DE L'USINE DE FILTRATION / SYSTÈME DE FILTRATION MEMBRANAIRE TEMPORAIRE / REJET DES SOUMISSIONS**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture d'un système de filtration membranaire temporaire dans la cadre de la mise à niveau de l'usine de filtration, trois (3) soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 23 janvier 2013 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT que les montants proposés par les soumissionnaires excèdent l'évaluation au dossier;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville rejette les trois (3) soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres n° 401-110-13-02.

« ADOPTÉE »

**13-02-128 AUTORISATION / TRANSMISSION DE PLANS ET DEVIS AU MDDEFP / MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS DE LA STATION D'ÉPURATION / PRÉCHAT ET INSTALLATION DU SYSTÈME DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (LOT 1) / RÈGLEMENT N° 1605**

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer une mise à niveau des installations de la station d'épuration de la Ville;

CONSIDÉRANT la résolution 13-01-049 adjugeant le contrat pour le préachat et l'installation du système de la filière de traitement des eaux usées (lot 1) à Allen Entrepreneur général inc.;

CONSIDÉRANT que la firme Les Services exp inc. a été mandatée afin de préparer les plans et devis de la station d'épuration en fonction des équipements compris dans la soumission de Allen Entrepreneur général inc.;

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire aux fins d'autoriser Les Services exp inc. à transmettre les plans et devis de ce projet et aussi permettre au greffier de confirmer que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance des certificats d'autorisation à être émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE);

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE le greffier soit autorisé à transmettre au MDDEFP la confirmation que la Ville n'a aucune objection à la délivrance de certificats d'autorisation à être émis en vertu de l'article 22 LQE;

QUE la Ville autorise Les Services exp inc. à transmettre les plans et devis du projet au MDDEFP pour l'obtention des certificats d'autorisation requis en vertu de l'article 22 LQE.

« ADOPTÉE »

**13-02-129 CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION / SERVICES PROFESSIONNELS / PLANS ET DEVIS / SURVEILLANCE / TRAVAUX DE PAVAGE ET ÉCLAIRAGE / PARTIE DE LA RUE DES SAPINS ET RUE DES CERISIERS / RÈGLEMENT N° 1632**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville approuve et entérine les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé en date du 22 janvier 2013 par la Division technique du Service du développement et de l'aménagement du territoire qui seront inscrits dans les documents d'appel d'offres à l'égard de services professionnels en vue de la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de pavage et éclairage d'une partie de la rue des Sapins et de la rue des Cerisiers faisant l'objet du Règlement n° 1632.

« ADOPTÉE »

**13-02-130 AUTORISATION / TRANSMISSION DE PLANS ET DEVIS AU MDDEFP / TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT SANITAIRE SUR LE BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES / RÈGLEMENT N° 1646**

CONSIDÉRANT le Règlement n° 1646 autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes, incluant tous les travaux connexes, en décrétant un emprunt d'un million quarante-six mille dollars (1 046 000 \$) à ces fins;

CONSIDÉRANT que les plans et devis de ce projet sont finalisés à la satisfaction de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire aux fins de permettre au greffier de confirmer que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE);

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire pour autoriser la firme CDGU inc. à transmettre les plans et devis de ce projet aux fins d'obtenir le certificat d'autorisation du MDDEFP, le tout en vertu de l'article 32 LQE;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le greffier soit autorisé à transmettre au MDDEFP la confirmation que la Ville n'a aucune objection à la délivrance du certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 LQE;

QUE la Ville autorise la firme CDGU inc. à transmettre les plans et devis de ce projet au MDDEFP pour l'obtention du certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 LQE, le tout accompagné de la lettre signée par le greffier indiquant que la Ville ne s'objecte pas à l'émission du certificat d'autorisation par le MDDEFP, ainsi que les rapports d'évaluation environnementale du site, en phases 1 et 2, le cas échéant, et tout autre document pertinent si nécessaire.

« ADOPTÉE »

**13-02-131 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / NOMINATION / MEMBRE SUPPLÉANT**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le maire M. Guy Pilon soit nommé à titre de membre suppléant au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

« ADOPTÉE »

**13-02-132 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1652 / PLANS ET DEVIS / SURVEILLANCE / HONORAIRES PROFESSIONNELS / TRAVAUX DE PAVAGE, BORDURES, TROTTOIRS ET ÉCLAIRAGE / PARTIE DES RUES MAURICE-RICHARD, JEAN-BÉLIVEAU, TOE-BLAKE ET JACQUES-PLANTE**

Le conseiller M. Claude Beaudoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de pavage, bordures, trottoirs et éclairage, incluant tous les travaux connexes, d'une partie des rues Maurice-Richard, Jean-Béliveau, Toe-Blake et Jacques-Plante en décrétant un emprunt d'un million sept cent quatre-vingt-quatorze mille dollars (1 794 000 \$) à ces fins.

**13-02-133 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1632 / PLANS ET DEVIS / SURVEILLANCE / HONORAIRES PROFESSIONNELS / TRAVAUX DE PAVAGE ET ÉCLAIRAGE / RUES DES SAPINS ET DES CERISIERS**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1632 et renoncent à sa lecture;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1632 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de pavage et d'éclairage, incluant tous les travaux connexes, d'une partie de la rue des Sapins et la rue des Cerisiers en décrétant un emprunt de cinq cent cinquante-cinq mille dollars (555 000 \$) à ces fins ».

« ADOPTÉE »

**13-02-134 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1653 / PLANS ET DEVIS / SURVEILLANCE / HONORAIRES PROFESSIONNELS / TRAVAUX DE PAVAGE, BORDURES ET ÉCLAIRAGE / PARTIE DES RUES MOZART, BEETHOVEN ET RAVEL / RUES STRAUSS, CHOPIN ET LULLY**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1653 et renoncent à sa lecture;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1653 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de pavage, bordures et d'éclairage, incluant tous les travaux connexes, d'une partie des rues Mozart, Beethoven, Ravel ainsi que les rues Strauss, Chopin et Lully en décrétant un emprunt de deux millions soixante-huit mille dollars (2 068 000 \$) à ces fins ».

« ADOPTÉE »

**13-02-135 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1659 / REFINANCEMENT / RÈGLEMENTS D'EMPRUNT DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1659 et renoncent à sa lecture;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1659 intitulé :

« Règlement pourvoyant à l'appropriation d'une somme de cent un mille trois cent soixante dollars (101 360 \$) pour couvrir les frais de refinancement de règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion ».

« ADOPTÉE »

**13-02-136 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1660 / REFINANCEMENT / RÈGLEMENTS D'EMPRUNT DE L'ANCIENNE VILLE DE VAUDREUIL ET LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1660 et renoncent à sa lecture;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1660 intitulé :

« Règlement pourvoyant à l'appropriation d'une somme de deux cent soixante-dix mille neuf cents dollars (270 900 \$) pour couvrir les frais de refinancement de règlements d'emprunt de l'ancienne Ville de Vaudreuil et la Ville de Vaudreuil-Dorion ».

« ADOPTÉE »



**13-02-137 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1663 / MODIFICATION / ENTENTE PERMETTANT LA CONSTITUTION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DE LA PRESQU'ÎLE**

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant de nouveau l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île.

**13-02-138 PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS**

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

**13-02-139 PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE**

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**13-02-140 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 12 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier